

## Bilan 2015 - chiffres clés

### Le Marché du travail et les Politiques de l'emploi (Guadeloupe et Îles du Nord)

Fin 2015, la Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A diminue de 0,6% sur un an mais la demande en catégories ABC continue d'augmenter par ailleurs. Les seniors contribuent encore exclusivement à la hausse (+8,7%), tandis que les jeunes et les adultes voient leur nombre diminuer plus ou moins fortement, respectivement de -8,5% et -3,0% sur un an. La demande d'emploi de longue durée ABC (un an et plus) augmente plus rapidement (+3,8% sur un an). La demande de très longue durée (deux ans et plus) croît davantage (7,1%). 7 220 contrats relevant de la politique de l'emploi ont été signés en 2015 (7 690 contrats en 2014). La majorité a été contractualisée dans le secteur non marchand. Le CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) est le premier contrat aidé localement.

Fin décembre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 61 381 en données brutes. Il diminue de 0,6% (357 inscrits de moins) par rapport à fin décembre 2014. Les seniors (50 ans et plus) sont les seuls à enregistrer une hausse de la demande même si celle-ci tend à ralentir légèrement. Leur nombre croît de 8,7% en 2015 après +11,6% en 2014 et +11,4% en 2013. Il y a 1 419 seniors inscrits supplémentaires sur un an. Les jeunes de moins de 25 ans voient quant à eux leur situation s'améliorer pour la troisième année consécutive. La demande d'emploi « jeune » des moins de 25 ans diminue ainsi de 8,5% après -4,2% en 2014. Les demandeurs âgés de 25 à 49 ans, la majeure partie des demandeurs en catégorie A, enregistrent quant à eux une diminution de 3,0% de leur effectif sur un an, (-0,1% en 2014), soit 1 128 demandes en moins.

#### Plus de 70 000 inscrits en catégories ABC

au 31 décembre 2015	Catégorie A		Catégories ABC	
	Nombre	Evolution 1 an	Nombre	Evolution 1 an
Demande d'emploi (DEFM)	61 381	-0,6%	70 280	1,0%
Hommes	27 107	-0,2%	30 133	1,3%
Femmes	34 274	-0,9%	40 147	0,8%
Jeunes -25ans	7 013	-8,5%	7 929	-6,0%
25 à 49 ans	36 590	-3,0%	42 498	-1,3%
Seniors 50ans et +	17 778	8,7%	19 853	9,8%
Demande de longue durée			40 594	3,8%
Jeunes DELD			2 174	-9,3%
Femmes DELD			23 365	3,1%
DELD 2ans et plus			27 447	7,1%

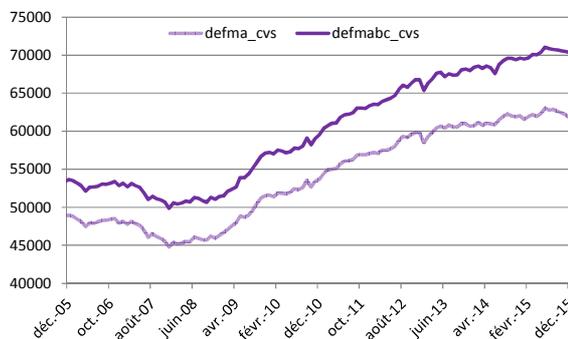
Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

#### La catégorie C augmente fortement

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC s'établit à 70 280 en données brutes, en augmentation de 1,0% sur un an (717 inscrits supplémentaires). Les jeunes voient aussi leur effectif diminuer en catégories ABC (-6,0%) alors que les demandeurs âgés de 25-49 ans profitent d'une baisse de

1,3%. Le nombre de demandes en catégories B et C (activité réduite) a augmenté davantage que la moyenne (+13,7%) du fait d'une forte hausse de la catégorie C (+20,3%). Les catégories D et E augmentent de 5,4%. 75 569 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi fin 2015 pour l'ensemble des catégories, soit +1,3% sur un an.

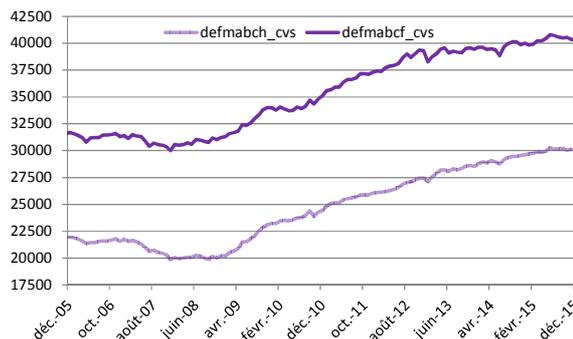
#### Hausse de 1,0% des demandeurs d'emploi en catégories ABC en 2015



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE

Les femmes sont toujours de loin les plus nombreuses inscrites à Pôle emploi. Leur part dans la DEFM ABC totale diminue pourtant régulièrement depuis fin 2008 mais demeure toujours largement majoritaire à 57,1% (60,6% sept ans plus tôt).

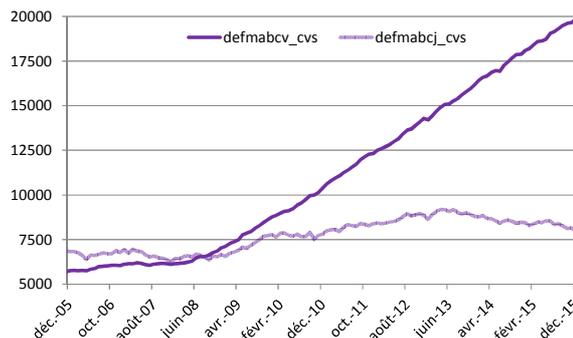
#### 57,1% des demandeurs sont des femmes



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

La situation des demandeurs d'emploi seniors continue de se dégrader à un rythme très rapide. Parmi les 19 853 demandes ABC seniors, la proportion des femmes augmente à 55,3% fin 2015 (54,7% un an plus tôt). 72,2% des demandeurs seniors sont inscrits depuis un an ou plus (+1,4 point sur un an). Pour les femmes, cette proportion représente 72,7% (+0,7 point sur un an).

#### Une dégradation rapide et continue pour les seniors

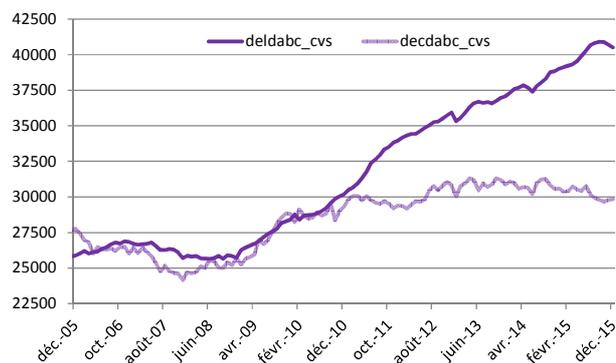


Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE

La demande d'emploi de longue durée (DELD), augmente de 3,8% fin 2015 sur un an, après +5,2% en 2014. 40 594 demandeurs ABC ont ainsi un an et plus d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi (+1 494). La part des demandeurs d'emploi de longue durée s'établit ainsi à 57,8% fin 2015 (+1,6 point sur un an). Cette part augmente sensiblement depuis fin 2009.

La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription de deux ans et plus) est aussi en hausse de 7,1% et concerne 27 447 demandes. 19 447 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi sans discontinuité depuis trois ans ou plus (+1 582). Les femmes sont davantage surreprésentées pour les durées d'inscription les plus longues à Pôle emploi. Elles représentent 59,6% des inscrits de trois ans et plus en catégories ABC.

### La demande d'emploi de longue durée est la seule à encore augmenter

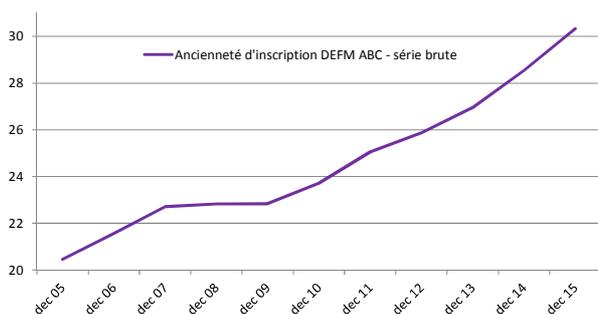


Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE

### L'ancienneté d'inscription augmente régulièrement

L'ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi augmente régulièrement. Fin 2015, l'ancienneté moyenne d'inscription atteint 922 jours soit 30,3 mois. Fin 2014, cette durée valait 868 jours, soit 28,5 mois. Cette ancienneté d'inscription évolue continuellement à la hausse depuis 2004 avec une accélération depuis 2008. L'ancienneté moyenne est de 28,8 mois pour les hommes et 31,5 mois pour les femmes. Elle est plus faible pour les « moins de 25 ans » (9,8 mois), plus importante pour les « 50 ans et plus » (44,9 mois). L'ancienneté moyenne d'inscription des Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD, un an et plus) est encore plus importante (49,0 mois). Les demandeurs de 50 ans et plus en DELD présentent la durée moyenne la plus longue (60,2 mois).

### L'ancienneté d'inscription dépasse 30 mois



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE (Ancienneté en mois)

### Les fins de contrat ou de mission d'intérim et les premières entrées : principales causes d'inscription identifiées à Pôle emploi

En 2015, le flux des inscriptions à Pôle emploi s'est élevé à 60 459, baissant de 3,6%, mais toujours au-delà des 60 000 inscriptions pour la 7<sup>ième</sup> année. Le motif pour « fin de contrat ou de mission d'intérim » demeure la première cause d'inscription identifiée à Pôle Emploi (hors le « autres cas ») et augmente de 2,7% après une baisse en 2014 (-5,4%). Le second motif en importance, « 1<sup>ère</sup> entrée », diminue de 9,9% après une hausse de 3,7% en 2014. Le troisième motif « reprise d'activité après interruption » diminue de 3,0% après une baisse de 12,5% en 2014. Les autres motifs d'inscription, « Licenciements économiques », « autres licenciements » et « démissions » sont en recul en 2015, comme en 2014.

#### Baisse de 3,6% des inscriptions

MOTIFS D'INSCRIPTION (DEE ABC)	2015	Evo2015 /2014	2014	Evo2014 /2013
Licenciement écon. + PAP anticipé	1 536	-10,5%	1 716	-6,1%
Autre licenciement	2 162	-0,6%	2 174	-12,0%
Démission	1 121	-1,9%	1 143	-8,6%
Fin de contrat ou de mission d'intérim	10 929	2,7%	10 638	-5,4%
Reprise d'activité après interruption	2 815	-3,0%	2 903	-12,5%
1 <sup>ère</sup> entrée	7 151	-9,9%	7 934	3,7%
Autres cas	34 745	-4,0%	36 190	-1,2%
<b>Total</b>	<b>60 459</b>	<b>-3,6%</b>	<b>62 698</b>	<b>-2,6%</b>

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

#### Les sorties en baisse à Pôle Emploi

En 2015, les sorties diminuent de 2,0% d'une année sur l'autre pour s'établir sous la barre des 60 000 sorties. Les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation constituent près des deux-tiers des sorties et rendent, de part leur importance, difficile une analyse précise des causes de sortie de Pôle Emploi. Les sorties sont en hausse notable pour les entrées en stage (+33,0%) et en hausse pour les « arrêts de recherche ». Elles sont stables ou en baisse pour les autres motifs.

#### 2,0% de diminution des sorties

MOTIFS DE SORTIE (DES ABC)	2015	Evo2015 /2014	2014	Evo2014 /2013
Reprise emploi	5 580	-1,2%	5 650	2,0%
Entrée en stage	3 598	33,0%	2 705	1,7%
Arrêt de recherche	1 871	5,3%	1 776	14,2%
Radiation administrative	1 511	-9,2%	1 664	27,7%
Cessation d'inscription *	38 079	-4,3%	39 796	-7,9%
Changement d'ALE	3 012	0,0%	3 012	-0,3%
Autres cas de sortie	5 952	-4,0%	6 199	6,2%
<b>Total</b>	<b>59 603</b>	<b>-2,0%</b>	<b>60 802</b>	<b>-3,7%</b>

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

\*.....Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation

#### Les offres enregistrées en baisse en 2015

Le nombre d'offres d'emploi cumulées sur 12 mois et recueillies par Pôle emploi à fin décembre 2015 diminue de 2,0% après une hausse de 3,3% en 2014. Le principal contrat (contrat « normal ») est en baisse de 3,9%. Le second contrat en importance (contrat « aidé ») est en baisse de 6,3%.

#### 2,0% d'offres d'emploi en moins

Offres d'Emploi Enregistrées	2015	Evo2015 /2014	2014	Evo2014 /2013
Contrat "normal"	6 316	-3,9%	6 572	10,5%
Contrat "aidé"	2 552	-6,3%	2 724	-12,2%
Contrat en alternance	91	-5,2%	96	47,7%
Autres	520	85,7%	280	12,4%
<b>Total</b>	<b>9 479</b>	<b>-2,0%</b>	<b>9 672</b>	<b>3,3%</b>

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

## LES DISPOSITIFS DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI EN 2015

En 2015, le nombre de contrats relevant de la politique de l'emploi s'établit à 7 220 en Guadeloupe et dans les îles du Nord. Ce chiffre est en baisse de 6,1% sur un an après une légère progression de 0,6% en 2014.

Ce recul touche principalement les contrats signés dans le secteur marchand. En effet, leur nombre diminue sensiblement de 16,5% et s'élève à 2 131 contrats (421 contrats de moins) par rapport à l'année précédente après avoir enregistré une progression de 36,5 % en 2014. Le fléchissement du nombre de contrats conclus pour l'année concerne essentiellement les contrats de professionnalisation dont le nombre baisse de 35,1% et le contrat d'apprentissage (-25,3%). Le nombre d'emplois d'avenir dans le secteur marchand est en diminution de 13,9%. Le contrat de génération diminue également passant de 20 à 14 embauches en 2015 soit 30,0% de baisse. En revanche, le dispositif Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accès à l'Emploi (CUI-CAE Dom) a mis en emploi 712 demandeurs d'emploi soit 13,7 % de plus qu'en 2014.

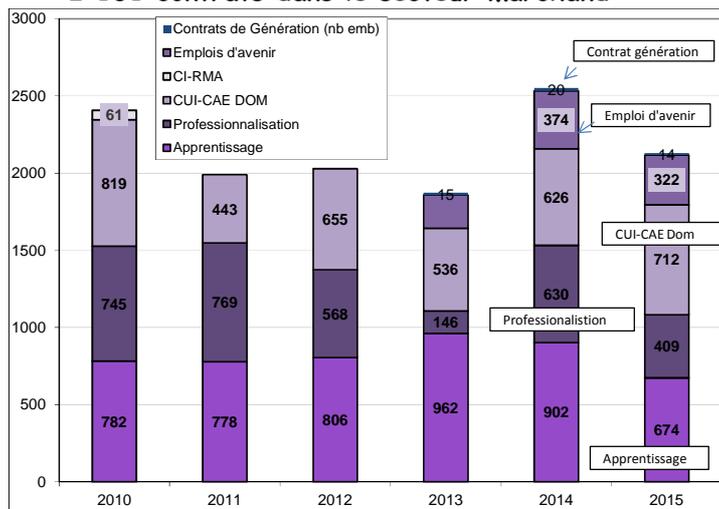
Dans une proportion bien moindre, le nombre de contrats du secteur non marchand diminue aussi (-1,0%) en 2015 après un repli de 11,0 % en 2014. 5 089 contrats ont été signés en 2015. Le Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), principal contrat du secteur marchand enregistre 3 777 contrats. Pour ce dispositif, il y a eu 235 contrats de plus qu'en 2014 (soit +6,6% sur un an). Pour les emplois d'avenir, la croissance observée depuis la mise en œuvre du dispositif s'est interrompue. En 2015, le nombre de contrats diminue sensiblement de 15,8% sur un an. Le nombre d'emplois d'avenir « professeur » chute de 65,6% (seulement 22 contrats signés contre 64 en 2014).

Les associations et établissements publics d'enseignement accueillent le plus grand nombre de contrats. Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) enregistrent 19,5% des contrats contre 17,5% en 2014. Les femmes sont largement majoritaires quelque soit la structure d'accueil hormis dans la rubrique « Autres » qui regroupe les autres établissements publics et les groupements d'employeurs.

Les autres mesures de la politique de l'emploi s'adressent en partie aux jeunes et aux bénéficiaires de minima sociaux créateurs d'entreprises ou d'activités. Le dispositif ACCRE diminue encore en 2015 de 8,4% en parallèle avec la mesure NACRE (-7,1 %). Le PIJ Création augmente après des années de repli de 15,7% mais leur nombre reste faible. Le nombre de jeunes en parcours CIVIS n'a pas pu être recensé en raison du changement du système informatique.

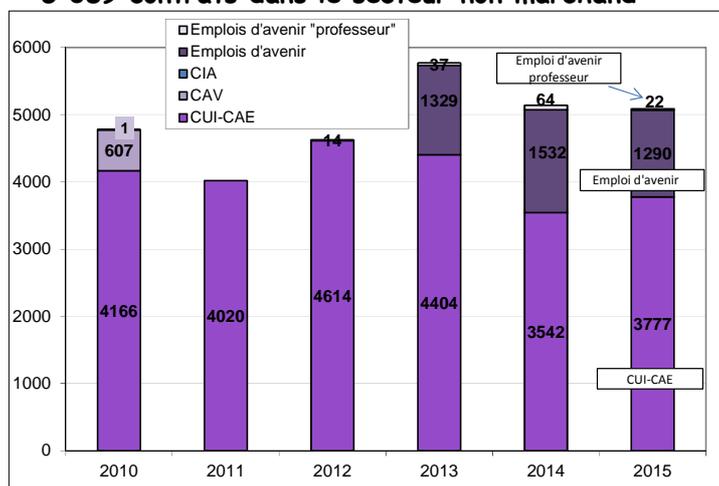
## Les contrats conclus en 2015

### 2 131 contrats dans le secteur marchand\*



\*Certains chiffres sont susceptibles d'évoluer Source : Dares, DIECCTE, MILE, ASP

### 5 089 contrats dans le secteur non marchand\*



\*Certains chiffres sont susceptibles d'évoluer source : Dares, DIECCTE, ASP

### Structures d'accueil des CUI-CAE dans le secteur non marchand

Structure d'accueil	Structure	part homme	part femme
Commune + EPCI	19,5%	45,5%	54,5%
Association - Fondation	36,6%	18,8%	81,2%
Ets public d'enseignement	39,9%	11,2%	88,8%
Autres	4,0%	55,1%	44,9%
TOTAL	100,0%	22,4%	77,6%

Source : Dares

### Les autres dispositifs d'accompagnement

Mesures	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evol 2014/2013
ACCRE (Aide au Chômeur Créateur ou Repreneur d'Entreprise)	1 356	1 268	1 149	1 181	910	834	-8,4%
NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)	479	424	459	502	312	290	-7,1%
PIJ (Projet Initiative Jeune) - Création d'entreprise	123	128	104	77	51	59	15,7%
PIJ (Projet Initiative Jeune) - Aide à la Mobilité	1 192						
CIVIS	1 868	1 778	1 796	1 905	1 382	nd	nd
Allocation de Retour à l'Activité	91						

Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP, Urssaf

# DES DISPOSITIFS DE L'EMPLOI, POUR QUEL PUBLIC ?

## CUI-CAE DOM

### (Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accès à l'Emploi)

Les publics concernés sont les demandeurs d'emploi d'au moins un an, les bénéficiaires du RMI et de l'ASS, les travailleurs reconnus handicapés, certains jeunes de 18 à 25 ans non diplômés, les jeunes dont le contrat emploi jeune prend fin avant le 1/01/2008, les demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 50 ans.

### Contrat d'apprentissage

Il s'agit d'un contrat destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (voire plus dans certaines conditions) permettant une meilleure insertion professionnelle en alternant des périodes de formation en entreprise et des périodes en Centre de Formation des Apprentis (CFA).

### Contrat de professionnalisation

Ce contrat s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion de ces publics.

## CUI-CAE

### (Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Selon l'arrêté fixé par le Préfet, ce contrat vise l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant au moins 6 mois d'ancienneté d'inscription. Mais également aux demandeurs d'emploi de 50 ans et +, jeunes sans diplôme, personnes en chantiers d'insertion, les sortants de prison.

### CI-RMA (Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité), CIA (Contrat d'insertion par l'Activité et CAV (contrat d'Avenir)

Ces contrats ont été remplacés par le CUI (Contrat Unique d'Insertion) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (le CUI-CAE Dom dans le secteur marchand et le CUI-CAE dans le secteur non marchand).

### PIJ (Projet Initiative Jeune)

S'adresse aux jeunes de moins de 31 ans ou ayant terminé un contrat emploi jeune depuis moins de trois mois afin de les aider à réaliser un projet professionnel relatif à la création d'entreprise ou à la mobilité.

## Emploi d'avenir

C'est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Il existe aussi un emploi d'avenir « professeur » qui permet le pré-recrutement d'enseignants parmi les jeunes issus de milieux modestes.

## CIVIS (Contrat d'Insertion dans la vie sociale)

L'ensemble des mesures ci-dessus est mobilisable. Il s'agit d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification ou maximum bac +2 non validé ou qui ont été inscrits comme demandeurs d'emploi de plus de 12 mois au cours des 18 derniers mois.

## ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise)

C'est une mesure d'appui à l'initiative économique gérée par le ministère en charge de l'Emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi, salariés licenciés, jeunes, personnes en difficulté... Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'ACCRE consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux.

## NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)

Ce dispositif existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il remplace le dispositif EDEN et celui des chèques conseil. Ce nouveau dispositif vise à proposer au porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise l'accès à un ensemble de services d'appui technique financé notamment par l'État, en vue de l'aider à finaliser son projet et d'optimiser le démarrage et le développement de son activité pendant les trois premières années après l'immatriculation de son entreprise. Cet appui technique peut être complété, en tant que de besoin, par l'octroi d'un prêt à taux zéro NACRE conditionné par l'obtention d'un prêt complémentaire (bancaire ou solidaire) et l'engagement de suivre pendant 3 ans un accompagnement au démarrage et au développement. Les bénéficiaires potentiels sont les mêmes que pour l'ACCRE ; s'y ajoutent les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, pour lesquelles la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

## Le contrat de génération

Ce dispositif d'aide à l'emploi vise à créer des binômes jeune-senior pour encourager l'embauche des jeunes et garantir le maintien dans l'emploi des seniors, tout en assurant la transmission des compétences. Ce dispositif prévoit une aide financière pour toute embauche à partir de 2013 effectuée par les PME sous certaines conditions.

## Les différentes catégories de demandeurs d'emploi :

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

DEFM de catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;

DEFM de catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

DEE : Demandeurs d'Emploi Enregistrés ; DES : Demandeurs d'Emploi Sortis ; DELD : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an.

## Ancienneté moyenne des demandes d'emploi

Ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi, mesurée en mois, des demandes d'emploi en cours. Elle ne doit pas être confondue avec la durée moyenne d'inscription à Pôle emploi qui indique la durée moyenne des demandes d'emploi des personnes qui ont quitté Pôle emploi au cours d'une période donnée, quel que soit le motif de sortie. La durée moyenne est plus courte que l'ancienneté moyenne puisqu'elle est calculée sur la base des seuls sortants, parmi lesquels les demandeurs de longue durée sont sous-représentés.

## Offres collectées par Pôle emploi

Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandes d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publiées ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr.

## Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

### Direction :

Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50

Télécopie : 05.90.80.50.00

### Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC

Houelbourg Sud,

Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122

Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.83.10.34

Télécopie : 05.90.83.70.75

### Bureau de Saint-Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot

- Saint-Martin

Téléphone : 05.90.29.02.25

Télécopie : 05.90.29.18.73



ISNN : 1969 - 3060

Dépôt légal : Avril 2016

Directeur de publication : Louis Mazari

### Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard

97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.99.35.99

Télécopie : 0590.81.60.05

### Bureau des Abymes - Dothémare

Immeuble C2E - rue de l'Abreuvoir-Dothémare

97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.21.38.21

Télécopie : 05.90.90.28.95